



## MASTER 1 MENTION DROIT PRIVE

### CONVOCATION AUX EXAMENS DE DELESTAGE FEVRIER/MARS 2013

**Ce document tient lieu de convocation et s'adresse aux étudiants inscrits pédagogiquement au Centre audiovisuel d'études juridiques**

**Ce délestage concerne le 1<sup>er</sup> semestre. L'étudiant peut présenter les matières de son choix ou ne se présenter qu'en juin.**

#### **ÉPREUVES ÉCRITES :**

Elles ont lieu au **Centre René Cassin- 17 rue Saint Hippolyte - 75013** – Paris (métro Gobelins ou Glacière - bus 21, 83, 91)

**Les étudiants devront être présents devant l'amphithéâtre une demi-heure avant le début des épreuves pour élarger**

La carte d'étudiant 2012/2013 présentant la photo doit être présentée à l'entrée et conservée pendant l'épreuve.

Les étudiants ne pourront utiliser que les copies fournies par l'administration lors de l'épreuve.

**Ils seront priés de laisser leur cartable, sacs et documents ainsi que leur téléphone portable éteint dans les travées latérales dès l'entrée dans l'amphithéâtre.**

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un **1/3 temps** auxquels il est demandé de se faire connaître **avant le 28 janvier 2013** au secrétariat du Centre Audiovisuel.

#### **1<sup>er</sup> semestre**

<b>Histoire de la pensée juridique</b>	Jeudi 28/02/2013	17h30-18h30	Amphi 2
<b>Droit des assurances</b>	Jeudi 28/02/2013	19h30-20h30	Amphi 2
<b>Droit judiciaire privé</b>	Samedi 02/03/2013	9h30-12h30	Amphi 1
<b>Droit bancaire</b>	Samedi 02/03/2013	14h-17h	Amphi 1

#### **Documents autorisés (non annotés par l'étudiant):**

**Droit judiciaire privé :** Code de procédure civile/Code civil

**Droit bancaire :** Code monétaire et financier sous toutes ses éditions/Code des sociétés/Code de commerce/Code civil

**Autres épreuves :** aucun document autorisé

**Les oraux auront lieu entre le 11 février et le 1<sup>er</sup> mars 2013.**

La répartition des jurys sera communiquée fin janvier.

Gestionnaire de scolarité master1